

Métiers de l'industrie : conception de produits industriels



Présentation

Le lieu d'enseignement est l'IUT d'Evry-Val-d'Essonne.

[Lien vers la fiche de l'IUT](#)

Après un tronc commun (Semestre 1), deux parcours au choix sont proposés aux étudiants lors du semestre 2 :

Parcours 1 : "Ingénierie Mécanique et Environnement" (IME)

Ce parcours a pour vocation de former des techniciens spécialisés en conception mécanique tout en les sensibilisant à la problématique d'intégration des aspects environnementaux dans la conception des produits. Elle propose une démarche pragmatique d'éco-conception particulièrement adaptée aux industriels, leur permettant d'intégrer l'environnement comme une donnée d'entrée de leurs projets. Les enseignements répondent à cet objectif de professionnalisation en permettant de développer des connaissances et compétences techniques notamment à travers une pratique sur des logiciels industriels de CAO (Conception Assistée par Ordinateur) et d'ACV (Analyse de Cycle de Vie) évaluant les impacts environnementaux d'un produit mécanique, depuis l'extraction des matières premières nécessaires à sa création jusqu'à son fonctionnement, utilisation et/ou recyclage.

Parcours 2 : "Ingénierie et Management Environnemental des Productions Industrielles" (IMEPI)

Ce parcours a pour objectif de conjuguer les nouveaux procédés industriels (innovation et optimisation de la production) et les démarches d'éco-conception. Il apportera une double compétence très prisée dans le monde professionnel, souvent gage d'accélérateur de carrière. L'optimisation des procédés peut être mise en œuvre de diverses façons : sur le plan technologique (intégration d'équipements " classiques " présentant une meilleure performance environnementale ou par le recours à des technologies innovantes) et/ou sur le plan méthodologique et organisationnel. Par ailleurs, tous les domaines de l'environnement peuvent être concernés (réduction de

consommation de ressources, les émissions dans l'air, l'eau et le sol et les déchets, etc.).

Savoir-faire et compétences

A l'intermédiaire entre le bureau d'études et la production, cette formation élargit les compétences acquises en BAC +2 des domaines de la conception et de la production mécanique, en permettant aux étudiants de maîtriser les outils CFAO (Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur), ACV (Analyse de Cycle de Vie), etc., tout en assurant la mise en œuvre de méthodologies adéquates. Elle donne aux futurs professionnels les compétences nécessaires pour participer à l'élaboration complète d'un produit en relation avec tous les partenaires des études, des méthodes, de la fabrication et du service qualité.

Durée

1 année

Echanges internationaux

L'ouverture internationale s'est réalisée il y a trois ans. Nous avons œuvré avec plusieurs enseignants et enseignants-chercheurs à développer un projet international de formation délocalisée impliquant l'ISTAMA (Institut Supérieur de Technologie Avancée et Management) de Douala au Cameroun et l'IUT d'Evry Val d'Essonne. La formation LP CPI délocalisée depuis octobre 2016, est un diplôme habilité par l'IUT et délivré dans les locaux de l'ISTAMA, partenaire international de ce projet. Par ailleurs, une démarche récente en vue de délocaliser notre formation au Maroc, est également en cours de structuration. Un accord cadre a été signé entre l'IUT d'Evry et l'EST (Ecole Supérieure de Technologie) de Rabat et permettra de formaliser un partenariat pour des formations

professionnelles dans une perspective de relation à long terme.

Cette formation est conventionnée avec le CFA EVE.



01 60 79 54 00 ✉ cfa@cfa-eve.fr

<http://www.cfa-eve.fr/>

Organisation

La licence professionnelle CPI est accessible :

En alternance : avec un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation si vous êtes salarié d'une entreprise qui vous rémunère selon certaines conditions. Les périodes d'enseignement théorique à l'IUT alternent avec les périodes professionnelles dans l'entreprise.

En formation continue :

- dans le cadre de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) que vous soyez en recherche d'emploi ou salarié dans le cadre d'un CPF de transition, d'une PRO-A et/ou du Compte Personnel de Formation.
- si vous souhaitez mettre en place un projet de validation des acquis (VAE notamment).

Rythme d'alternance

3 jours/ 2 jours :

- Lundi, Mardi et Mercredi en entreprise
- Jeudi à l'IUT d'Evry, Département GMP
- Vendredi au Lycée Léonard de Vinci à Melun

Stages

La mention intègre un stage d'une durée d'un an (année universitaire de la LP), soit 34 semaines en entreprise (équivalent à 1100 heures environ) . Le nombre d'ECTS associés au stage est de 7

Stages et projets tutorés

La nature du projet :

Parcours "Ingénierie Mécanique et Environnement" : projet en relation avec l'évaluation de l'impact environnemental des produits mécaniques éco-conçus ;

Parcours "Ingénierie et Management Environnemental des Productions Industrielles" : exemple de résolution de problèmes industriels complexes liés à la mise en œuvre, au dimensionnement, au contrôle et à l'optimisation des procédés industriels

Le nombre d'ECTS :

Parcours "Ingénierie Mécanique et Environnement" : 7 ECTS ;

Parcours "Ingénierie et Management Environnemental des Productions Industrielles" : 7 ECTS

Contrôle des connaissances

Contrôle continu tout le long de l'année.

Obtention du diplôme :

- Intégrée au LMD, la licence professionnelle équivaut à **60 crédits** ECTS. L'étudiant/e les valide s'il/elle obtient au moins 10/20 de moyenne générale sur l'ensemble des UE, et une moyenne de 10/20 au projet tutoré et au stage en entreprise. Ces derniers font l'objet d'un **rapport**, évalué lors d'une soutenance **orale**.
- Si les moyennes ne sont pas vérifiées ou le jury se trouve confronté à une situation particulière (absences non justifiées; etc.), alors il délibère.

Capitalisation :

- les UE (Unités d'Enseignement) et les crédits (ECTS: European Credits Transfer System) associés sont acquises définitivement par l'étudiant dès qu'il y a obtenu la moyenne ($\geq 10/20$);
- seules les UE sont affectées des crédit ECTS, les matières étant affectées de coefficients.

Conservation si non obtention du diplôme :

› l'étudiant peut conserver les moyennes $\geq 10/20$ des matières dans les UE non acquises ;

› lorsqu'il n'a pas satisfait les Modalités du Contrôle des Connaissances, l'étudiant peut, à sa demande auprès du responsable de filière, obtenir le maintien des UE dont la note est $\geq 8/20$

› l'étudiant qui le souhaite peut subir à la seconde session les épreuves des UE et/ou des matières conservées (mais non capitalisée). Seule la meilleure des deux notes est prise en compte.

Compensation :

› la compensation entre matière d'une unité d'enseignement [UE], d'une part, et UE, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

[Télécharger le règlement des études et charte des examens](#)

[Télécharger les modalités de contrôle des connaissances](#)

Passerelles

La formation s'inscrit en parfaite harmonie avec l'offre de formation de l'Université d'Evry et notamment celle proposée par l'UFR Sciences et Technologie au niveau du parcours L (mention Mécanique). Au niveau de l'UPSay, la formation est en cohérence avec l'offre de formation de Paris Saclay, étant donné que cette formation bénéficie d'une spécificité et d'une orientation originale dans le secteur de l'éco-conception.

En savoir +

› **Consulter la fiche sur le site de l'IUT :**
<https://www.iut-evry.fr/nos-formations/lp/lp-metiers-de-lindustrie-conception-de-produits-industriels-parcours-ingenierie-mecanique-et-environnement/>

Modalité d'accès

Admission

Pour les étudiants français : [eCandidat](#) (en cas de problème de connexion, utilisez la touche F5 de votre clavier)

Pour les étudiants étrangers : [Comment s'inscrire](#)

Attention :

- à partir de **deux années d'interruption d'études consécutives ou si vous envisagez un contrat de professionnalisation**, vous ne devez pas candidater sur eCandidat. Vous relevez de la Formation Continue (adultes en reprise d'études) vous devez contacter le Service Commun de Formation Continue : ✉ fc@univ-evry.fr
- **par contre, si vous envisagez un contrat d'apprentissage (ouvert aux moins de 30 ans)**, vous devez candidater via eCandidat **dans tous les cas**.

Pré-requis nécessaires

Public cible :

- › DUT secondaires (GMP, GIM) ;
- › BTS secondaires (CPI, IPM, CPRP, CRC, CRSA) ;
- › L2 de sciences et technologie, mention mécanique ou du secteur mécanique.

Validation des Acquis de l'Expérience

Possibilité ouverte de Validation des Acquis de l'Expérience.

Et après

Poursuite d'études

Débouchés professionnels

Titulaire de la licence professionnelle CPI vous pouvez exercer de nombreux métiers dans les secteurs de l'aéronautique, l'automobile, etc., sur des fonctions de concepteur en architecture mécanique assistée par ordinateur, évoluant rapidement vers :

- › Assistant chef de projet en conception mécanique
- › Chef de projet
- › Chef de groupe

- › Assistant chargé d'affaires
- › Chargé d'affaires
- › Dessinateur-projecteur en construction mécanique
- › Designer / projeteur
- › Calculateur en études mécaniques
- › Assistant ingénieur
- › Responsable Bureau d'études
- › Préparateur Méthodes évoluant vers Responsable Méthodes et Qualité
- › Assistant directeur de production en fabrication mécanique
- › ...

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle est supérieure à 90% après 6 mois

Contrôle des connaissances

Contrôle continu tout le long de l'année.

Obtention du diplôme :

- › Intégrée au LMD, la licence professionnelle équivaut à **60 crédits** ECTS. L'étudiant/e les valide s'il/elle obtient au moins 10/20 de moyenne générale sur l'ensemble des UE, et une moyenne de 10/20 au projet tutoré et au stage en entreprise. Ces derniers font l'objet d'un **rapport**, évalué lors d'une soutenance **orale**.
- › Si les moyennes ne sont pas vérifiées ou le jury se trouve confronté à une situation particulière (absences non justifiées; etc.), alors il délibère.

Capitalisation :

- › les UE (Unités d'Enseignement) et les crédits (ECTS: European Credits Transfer System) associés sont acquises définitivement par l'étudiant dès qu'il y a obtenu la moyenne ($\geq 10/20$);

- › seules les UE sont affectées des crédits ECTS, les matières étant affectées de coefficients.

Conservation si non obtention du diplôme :

- › l'étudiant peut conserver les moyennes $\geq 10/20$ des matières dans les UE non acquises ;
- › lorsqu'il n'a pas satisfait les Modalités du Contrôle des Connaissances, l'étudiant peut, à sa demande auprès du responsable de filière, obtenir le maintien des UE dont la note est $\geq 8/20$
- › l'étudiant qui le souhaite peut subir à la seconde session les épreuves des UE et/ou des matières conservées (mais non capitalisée). Seule la meilleure des deux notes est prise en compte.

Compensation :

- › la compensation entre matière d'une unité d'enseignement [UE], d'une part, et UE, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

[Télécharger le règlement des études et charte des examens](#)

[Télécharger les modalités de contrôle des connaissances](#)